

• CONTRE TOUT JOUR DE CARENCE

ET TOUT IMPACT SUR L'INDEMNISATION EN CAS D'ARRÊT MALADIE

 POUR DES MOYENS EN FAVEUR DE L'HÔPITAL PUBLIC ET DES SERVICES PUBLICS UTILES À LA POPULATION



• CONTRE TOUT JOUR DE CARENCE

ET TOUT IMPACT SUR L'INDEMNISATION EN CAS D'ARRÊT MALADIE

 POUR DES MOYENS EN FAVEUR DE L'HÔPITAL PUBLIC ET DES SERVICES PUBLICS UTILES À LA POPULATION



• CONTRE TOUT JOUR DE CARENCE

ET TOUT IMPACT SUR L'INDEMNISATION EN CAS D'ARRÊT MALADIE

 POUR DES MOYENS EN FAVEUR DE L'HÔPITAL PUBLIC ET DES SERVICES PUBLICS UTILES À LA POPULATION



• CONTRE TOUT JOUR DE CARENCE

ET TOUT IMPACT SUR L'INDEMNISATION EN CAS D'ARRÊT MALADIE

 POUR DES MOYENS EN FAVEUR DE L'HÔPITAL PUBLIC ET DES SERVICES PUBLICS UTILES À LA POPULATION